

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 22365
Numéro SIREN : 798 690 608
Nom ou dénomination : A-CUBE

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2021 sous le numéro de dépôt 18233

A-CUBE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : 96, rue Pierre Demours, 75017 Paris
RCS Paris 798 690 608

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 30 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le trente décembre, à neuf heures,

Monsieur Alexandre AUSSEMS, né le 14 octobre 1975 au Chesnav (78), de nationalité française, demeurant 10 bis, rue Parmentier, 92400 Courbevoie, titulaire de 6.000 actions de la Société,

Et,

Monsieur Pierre-Arnaud DUBOIS, né le 17 mai 1966 à Paris XX, de nationalité française, demeurant 96, rue Pierre Demours, 75017 Paris, titulaire de 4.000 actions de la Société,

Ci-après dénommés les « Associés »,

En qualité d'Associés détenant, seuls et ensemble, la totalité des 10.000 actions représentatives de la totalité du capital de la société A-CUBE, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, divisé en 10.000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, dont le siège est situé 96, rue Pierre Demours, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 798 690 608,

Ci-après la « Société »,

ONT PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

Il est rappelé que les dispositions de l'article 21 (« Décisions collectives ») des statuts de la Société disposent qu'à l'exception des décisions relatives à l'augmentation, l'amortissement ou la réduction du capital, la fusion, la scission, la dissolution, la transformation en une société d'une autre forme, la nomination des commissaires aux comptes, l'approbation des comptes annuels et l'affectation des résultats, toutes les décisions collectives peuvent s'exprimer dans un acte unanime sous seings privés,

Il est précisé que la présente modalité de consultation des Associés a été retenue par le Président de la Société en étroite concertation avec ces derniers dans la mesure où les décisions ici envisagées ont été largement anticipées et discutées entre eux ces dernières semaines, de telle sorte que ceux-ci reconnaissent être parfaitement informés des enjeux, implications et conséquences des décisions ici prises.

Ainsi, et par la signature des présentes, chaque Associé soussigné déclare et reconnaît irrévocablement et sans réserve :

- avoir pu disposer, en temps utile, de tous les informations et documents nécessaires à sa parfaite information ainsi qu'à sa prise de décision,



- avoir été suffisamment informé, pour les avoir établis conjointement, de la teneur de l'ordre du jour et des décisions susceptibles d'être prises à cette occasion ainsi que de leurs conséquences,
- que son droit à l'information et son droit de communication ont été pleinement et régulièrement respectés, et, qu'en tout état de cause, il y renonce en tant que de besoin, s'estimant suffisamment informé pour valablement délibérer,
- que les décisions qui suivent sont valablement adoptées et auront plein effet juridique et qu'il n'a aucun grief à l'encontre desdites décisions ou des modalités de leur adoption,
- qu'en tout état de cause, la présence de l'intégralité des Associés de la Société à ladite consultation purge toute nullité éventuelle relative aux modalités de réunion, de tenue et de délibération de celle-ci,
- que, de manière générale, la présente consultation est régulière et que les décisions ici prises obligent la Société et ses associés tel qu'il résulte de la commune intention des Associés.

Dans ce cadre, les Associés se sont réunis ce jour afin de prendre les décisions nécessaires :

- à la prise d'acte de la démission de son mandat social de Présidente de la Société de la SAS PLACIMO (anciennement SARL...) à effet au 31 décembre 2020 au soir, telle que transmise le 8 décembre 2020,
- à la nomination, à compter du 1^{er} janvier 2021 de l'EURL DIRLEX en qualité de Présidente de la Société en remplacement de la SAS PLACIMO (anciennement SARL...), Présidente démissionnaire.

* *
*

PUIS, LES ASSOCIES ONT DECIDE, A L'UNANIMITE, CE QUI SUIT :

PREMIERE DECISION :

Prise d'acte de la démission de la Présidente de la Société (PLACIMO) et nomination de sa remplaçante

Par décisions unanimes, les Associés :

- prennent acte de la démission de la société PLACIMO SAS (RCS Nanterre 484 182 027) de son mandat social de Président de la Société à effet au 31 décembre 2020 au soir et, en tant que de besoin, l'accepte expressément,
- nomment en remplacement de la société PLACIMO SAS (RCS Nanterre 484 182 027), Présidente de la Société démissionnaire, à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour une durée





indéterminée, la société DIRLEX EURL¹ (RCS Nanterre 891 021 404) en qualité de nouvelle Présidente de la Société,

- prennent acte du fait que la société DIRLEX EURL a d'ores et déjà déclaré accepter ces fonctions et certifié satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat et que celle-ci intervient spécifiquement aux présentes aux fins de confirmation.

SECONDE DECISION :

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit. Tous pouvoirs sont donnés à la Présidente à l'effet d'accomplir toutes diligences et formalités rendues nécessaires par suite des présentes décisions.

* *
*

A 9 heures 15 ce jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, ainsi qu'il est indiqué ci-dessous.

Fait à Paris, le 30 décembre 2020, en 3 exemplaires originaux


Alexandre AUSSEMS


Pierre-Arnaud DUBOIS

ACCEPTATION DU MANDAT :

Pour la société DIRLEX EURL représentée par son Gérant, Alexandre AUSSEMS :

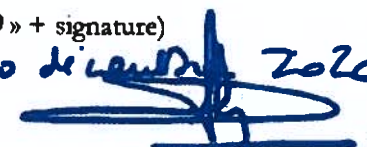
(Mention manuscrite « Bon pour acceptation du mandat de Présidente » + signature)

Bon pour acceptation du mandat de président


POUR OPPOSABILITE A LA SOCIETE :

Le Directeur Général de la Société (714H EURL) :

(Mention manuscrite « Remis en mains propres le 30 décembre 2020 » + signature)

Remis en mains propres le 30 décembre 2020


¹ La société DIRLEX, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.500 euros, dont le siège social est situé 10 bis, rue Parmentier, 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 891 021 404 et représentée par son Gérant et associé unique, Monsieur Alexandre AUSSEMS, né le 14 octobre 1975 au Chesnay (78), de nationalité française, demeurant 10 bis rue Parmentier, 92400 Courbevoie.

